

Intégration, égalité des chances et lutte contre les discriminations - Subventions aux associations locales

Mme CHAVIN-SIMONOT, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations locales suivantes :

1 - APACA : Association pour la Promotion de l'Art et de la Culture Africaine

Comme son intitulé l'indique, cette association que préside M. Gérard MARION est très active dans la promotion de l'apport culturel lié à l'immigration d'Afrique à Besançon. En particulier, elle vient de réaliser avec succès son 7^{ème} Festival du cinéma africain, «Lumières d'Afrique» dans notre Ville.

L'APACA est soutenue par la Ville pour diverses actions, notamment le Festival.

La demande qui vous est soumise aujourd'hui concerne d'autres projets et actions que l'APACA a menés en 2007 :

- des rencontres d'écrivains et d'artistes africains ou d'origine africaine avec les lycéens et le grand public (Librairie Camponovo, par exemple)

- l'exposition au Grand séminaire «le Bâti en Afrique classé patrimoine mondial de l'humanité»

-«Africiné» est un nouveau projet. Il consiste en l'organisation de rencontres autour de films ayant trait à l'Afrique (exemple : le film Hôtel Rwanda, suivi d'une rencontre avec Paul Rusesabagina).

Montant de la subvention : 1 500 €.

2 - LICRA (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme)

Cette association fait partie des principaux acteurs de la citoyenneté à Besançon.

En 2007, elle a contribué très activement au débat sur la question de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations :

- interventions sur les thèmes de la citoyenneté, du racisme et des discriminations dans le milieu scolaire : lycées (Pergaud, Pâris, Saint-Jean), collège Camus.

- action sur la question de la mémoire avec 5 classes de Seconde année BEP (intervenants et accompagnement de la visite du Camp d'Auschwitz)

- participation au forum des associations

- commémoration de l'abolition de l'esclavage

- conférence sur le Darfour

- etc.

Montant de la subvention : 1 000 €.

3 - LDH (Ligue Internationale des Droits de l'Homme)

Cette association d'audience mondiale participe à l'ensemble des actions initiées par la Ville. Elle a notamment participé à tous les débats organisés dans les quartiers autour des questions de racisme, de discrimination ainsi que les actions liées à l'égalité des femmes et des hommes.

En outre, pour 2007, la LDH souhaite acquérir des outils pédagogiques susceptibles d'aider les scolaires à mieux apprendre la tolérance et le respect des valeurs communes. Plus précisément, il s'agit d'une expo photos «Migrants et Citoyens» et de mallettes pédagogiques l'accompagnant.

Enfin, la LDH s'associe à Philippe GODARD, écrivain et directeur de Collection Jeunesse aux Editions Syros, en vue d'interventions dans les établissements scolaires.

Montant de la subvention : 1 000 €.

4 - Compagnie «Altérités, continents et musiques»

Ce groupe de musique local a acquis aujourd'hui une audience internationale.

Dirigée par l'artiste Manuel AGUILAR, la Compagnie nous a déjà offert une belle création avec le spectacle arabo-espagnol «Gharnata» Meryem KOUFI.

Toujours sous la direction artistique de Manuel Aguilar, Meryem Koufi, musicienne et chanteuse, a créé cette saison un spectacle mélangeant avec succès les musiques arabo-andalouses, espagnoles et indiennes. La troupe a donné des représentations dans des lieux prestigieux en Inde.

Le public bisontin a bénéficié de deux représentations («Musiques des rues» et Opéra Théâtre).

Montant de la subvention : 1 500 €.

5 - DLB : Dispositif Logement Bisontin

Cette structure de l'ADDSEA mène de nombreuses actions en faveur du logement des plus démunis, ainsi qu'une action de lutte contre les discriminations dans le logement, notamment par l'accompagnement des personnes susceptibles d'être victimes de discrimination.

En 2007, ses projets consistent en trois axes :

1. Accès à la citoyenneté et connaissances des institutions
2. Mise en oeuvre des droits de la femme dans le cadre de la famille et pour prévenir les difficultés des enfants
3. L'insertion par l'économie et l'accès à l'emploi.

Montant de la subvention : 1 500 €.

6 - Plaquette : les métiers de la Fonction Publique Territoriale

Après une concertation avec le CNFPT, la COPEC et l'ACSE, la Ville a prévu l'édition d'une plaquette présentant de façon simplifiée et compréhensible les «métiers des collectivités locales».

Une somme de 5 000 € a déjà fait l'objet d'une inscription budgétaire dans le budget de la «Mission Egalité des chances et lutte contre les discriminations» (imputation 011.020.6042.7029.10000).

Cependant, l'ACSE vient d'octroyer à la Ville une subvention de 5 000 € pour compléter le budget de cette opération.

7 - Semaines d'Education Contre le Racisme

Certaines associations ont présenté des projets dans le cadre des Semaines d'Education contre le Racisme, dont il est proposé d'apporter une aide financière pour la mise en place de celles-ci dès la fin de l'année.

Association	Objet	Proposés
Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) 25	Programmation dans les quartiers : expositions, concert, films, actions...	3 700 €
Association Humanis	Projet animation, exposition, conférence sur les Roms.	3 000 €
Les Francas du Doubs	Projet défilé des enfants «aux couleurs du monde»	1 500 €
Association Recidev	Projet action et conférence Planoise	500 €

Ces subventions seront réglées sur l'imputation 65.020.6574.7029.10000 qu'il conviendra d'abonder par un virement de crédit de 8 700 € en provenance du chapitre 65.422.6574.7008.47041.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer :

- sur le versement des subventions aux organismes suivants :

. APACA (Association pour la Promotion de l'Art et de la Culture Africaine)	1 500 €
. LICRA (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme)	1 000 €
. LDH (Ligue Internationale des Droits de l'Homme)	1 000 €
. Compagnie «Altérités, continents et musiques»	1 500 €
. DLB (Dispositif Logement Bisontin)	1 500 €
. Fédération des Oeuvres Laïques du Doubs	3 700 €
. Association Humanis	3 000 €
. Les Francas du Doubs	1 500 €
. Association Recidev	500 €

En cas d'accord, la dépense totale de 15 200 € sera prélevée sur le chapitre 65.020.6574.7029.10000 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de 6 500 € en provenance du chapitre 011.020.6042.7029.10000 et par un virement de 8 700 € en provenance du chapitre 65.422.6574.7008.47041.

- inscrire, par décision modificative au budget de l'exercice courant, dès réception de la notification attributive de la subvention de 5 000 € de l'ACSE sur l'imputation 74.020.74718.7029.10000 et à la réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.020.6042.7029.10000

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 6 programmatif 2007 à la convention 2007-2008 passée avec les Francas du Doubs.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 14 décembre 2007.